

PREMIÈRE INSCRIPTION AU LYCÉE BAUDELAIRE CLASSE DE SECONDE

hors secteur : mardi 1^{er} juillet de 9h à 12h

secteurs de Cran-Gevrier et Sillingy : mardi 1^{er} juillet de 13h30 à 16h30

secteur de Seynod (collège le Semnoz + collège les Cordeliers) : mercredi 02 juillet de 9h à 12h

• PIÈCES À FOURNIR LE JOUR DES INSCRIPTIONS

Administration

- Fiche Pédagogique d'inscription
- Fiche de renseignements (sauf pour les familles ayant procédé à la téléinscription)
- Photocopie de carte d'identité
- Photocopie des aménagements accordés au DNB par le Rectorat et / ou du PAP établi en collège – *pour les élèves concernés*

Vie Scolaire

- Coupon Maison des Lycéens et chèque de 6€ correspondant - *facultatif*

Intendance

- Relevé d'Identité Bancaire au nom du responsable financier
(*document original*)
- Une photo d'identité (pour l'édition de la carte d'accès au lycée)
(*Vous mentionnez au dos le nom et le prénom de votre enfant*)

Infirmierie

- Fiche d'urgence (infirmierie)

Association Sportive

- Coupon Association Sportive et chèque de 20€ correspondant - *facultatif*

• CONSIGNES

Commandez dès maintenant le **Pass Région** délivré par la région AURA sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>. Il servira à votre enfant pour entrer dans le lycée, et recevoir ses manuels scolaires.

Lisez les informations relatives aux inscriptions sur le site du lycée :

<https://charles-baudelaire.ent.auvergnerhonealpes.fr/le-lycee/s-inscrire-au-lycee/>

Photo récente
à coller

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025/26

1 - IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : _____ **PRÉNOMS :** _____ **Sexe :** F G
Né(e) le : __ / __ / _____ **Département :** _____ **Ville :** _____
Nationalité : _____ **E-mail :** _____ @ _____
Portable de l'élève : _____

2 – RESPONSABLE FINANCIER : PÈRE MÈRE AUTRE

Nom : _____ **Prénoms :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ **Commune :** _____ **Pays :** _____
Domicile : _____ **Portable :** _____
E-mail : _____ @ _____
Situation emploi : Activité Chômage Retraite Autre
Profession : _____
Entreprise et Lieu : _____ **Travail :** _____
Nombre total d'enfants à charge : /__ / dont scolarisés en Collège /__ / et en Lycée /__ /

3 – AUTRE PARENT : PÈRE MÈRE AUTRE

Nom : _____ **Prénoms :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ / **Commune :** _____ **Pays :** _____
Domicile : _____ **Portable :** _____
E-mail : _____ @ _____
Situation emploi : Activité Chômage Retraite Autre
Profession : _____
Entreprise et Lieu : _____ **Travail :** _____

3 – AUTRE PERSONNE A CONTACTER / lien avec l'élève :

Nom : _____ **Prénom :** _____
Domicile : _____ **Portable :** _____

4 - SCOLARITÉ ANNÉE ANTÉRIEURE 2024 / 25

Dernier établissement fréquenté : PUBLIC PRIVÉ

Nom et Adresse : _____
Classe (et série) : _____

5 - SITUATION FAMILIALE DE L'ÉLÈVE

L'AUTORITÉ PARENTALE EST DÉTENUE PAR : le père la mère les deux parents

L'ÉLÈVE RÉSIDE CHEZ : son père sa mère les deux parents
 un autre responsable légal :

6 - INFORMATIONS DESTINÉES AU SERVICE D'INTENDANCE

UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB de banque) au nom du responsable financier désigné précédemment est à JOINDRE obligatoirement au moment de l'inscription.

Ce RIB sera utilisé pour le versement d'une bourse ou tout remboursement d'un trop perçu. Merci de noter le nom-prénom de l'élève au dos du document.

Régime d'hébergement : EXTERNE * INTERNE (sous réserve d'octroi d'une place par la commission)

* tout élève est considéré comme externe. Tout élève externe est libre de prendre un déjeuner à la restauration si le compte est créditeur.

7 - ATTESTATIONS DE L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS

Signature
du responsable légal (financier)

Signature
du responsable légal

Signature
de l'élève

8- ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

- Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse
 Non, je refuse

Vous-même :

Nom de famille (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1 (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance :

Département de naissance (4) : _ _ _ Commune de naissance (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

- Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e) (1) : Civilité : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1 (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance :

Département de naissance (4) : _ _ _ Commune de naissance (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :

1	2	3	4	5	6	7						
							<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">A</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: 24px;">2</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> </tr> </table>	A	2	B	C	
A												
2												
B												
C												
COMMENTAIRES												

FICHE PEDAGOGIQUE 2NDES – Rentrée 2025/2026

L'ELEVE (en majuscules)

Doublement de la classe de 2nde OUI NON

NOM

PRENOM

Tél portable de l'élève : / / / /

Sexe : F G

CLASSE A PROFIL PARTICULIER - AUCUNE option facultative possible

EURO / ESABAC

- Euro anglais
 Esabac

HORAIRES AMENAGES (recrutement ET affectation académique)

- Section Sport Etudes FOOTBALL
 Musique (CRR Annecy) instrument :

DEMANDE EXCEPTIONNELLE D'AMENAGEMENTS HORAIRES – Sous réserve de places disponibles (joindre demande écrite) à renouveler chaque année scolaire

Pratique : Structure :

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

LANGUES VIVANTES

Langue A

- Anglais
 Allemand
 Espagnol
 Italien (si Esabac)

Langue B

- Anglais (si Esabac)
 Allemand
 Espagnol
 Italien

ENSEIGNEMENTS FACUTATIFS - 1 seul choix possible

Enseignement général

- Histoire des arts
 Musique
 Théâtre
 Latin
 EPS
 Cinéma – Audiovisuel

Enseignement technologique

- Sciences de laboratoire

AUTORISATIONS

J'accepte d'être prévenu par SMS en cas d'absence ou retard de mon enfant ? OUI NON

J'accepte la communication de mon adresse et courriel aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

J'accepte que l'établissement filme ou photographie mon enfant et diffuse son image (presse / site internet) ? OUI NON

Nous certifions avoir pris connaissance, au préalable, **des documents relatifs aux inscriptions** et du **règlement intérieur** sur le site interne du lycée, et confirmons par la présente l'inscription de notre enfant au lycée Charles Baudelaire.

Date et signature du père (ou tuteur) :

Date et signature de la mère (ou tutrice) :

MAISON DES LYCÉENS
(adhésion facultative)

Pour plus d'informations, consulter sur notre site (rubrique « s'inscrire au lycée ») les documents à lire avant toute inscription

Je soussigné _____ responsable légal de l'élève :

Nom et prénom de l'élève : _____ Niveau classe 25/26 : _____

Demande par la présente l'adhésion de mon enfant à la Maison des Lycéens et joins au dossier un chèque de 6 € à l'ordre de « la Maison des Lycéens du Lycée Baudelaire ».

Date et signature du responsable légal :

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE
(adhésion facultative)

Pour plus d'informations, consulter sur notre site (rubrique « s'inscrire au lycée ») les documents à lire avant toute inscription

Je soussigné _____ responsable légal de l'élève :

Nom et prénom de l'élève : _____ Niveau classe 25/26 : _____

Demande par la présente l'adhésion de mon enfant à l'UNSS et joins au dossier un chèque de 20 € à l'ordre de « l'association sportive du Lycée Baudelaire ».

Date et signature du responsable légal :

-

INFORMATIONS

PROTOCOLE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, il sera fait appel au SAMU (15). C'est le médecin du SAMU qui décidera des mesures les plus appropriées pour la santé de l'élève.
La famille sera avertie dans les meilleurs délais.

Un élève mineur peut entrer à tout moment à l'hôpital, mais il ne peut en sortir qu'accompagner de l'un de ses parents ou de son tuteur légal.

PRÉVENTION EN CAS D'ENFANT MALADE

Les maladies et accidents survenus en dehors de l'établissement doivent impérativement être pris en charge par les parents avant l'arrivée au lycée. Tout élève souffrant doit rester à la maison.



FICHE SANTÉ

*A remplir uniquement par les nouveaux élèves.
Document confidentiel, soumis au secret médical
et professionnel à l'usage de l'infirmière et du
médecin scolaire.*

Photo
récente à
coller

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

NÉ(E) LE : / / À

TÉLÉPHONE PORTABLE :

SON RÉGIME : EXTERNE INTERNE

SITUATION FAMILIALE

PARENTS : MARIÉS SÉPARÉS DIVORCÉS
 VIE MARITALE DÉCÉDÉ(E) (à préciser)

PRÉNOMS ET AGE DES FRÈRES ET SŒURS :

1- 2-

3- 4-

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ :

NOM :

ADRESSE :

COORDONNÉES DES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

PÈRE

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

MÈRE

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

PROFESSION :

AUTRE CONTACT : (Tuteur, ascendant, fratrie...)

LIEN AVEC L'ÉLÈVE :

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

SITUATION MÉDICALE

Le questionnaire ci-dessous est destiné, en cas d'urgence, à informer le corps médical des antécédents de votre enfant, afin d'éclairer un diagnostic. Dans l'intérêt de l'élève, pour sa sécurité, il importe que vos réponses soient les plus précises possibles.

MÉDECIN TRAITANT

NOM : TÉLÉPHONE

MALADIE & TRAITEMENT

L'élève présente-t-il une maladie chronique (Allergie, diabète...), un problème de santé particulier ?

.....
.....
.....

Si oui, merci de préciser lequel et quel est le traitement à suivre ? : *Merci de fournir un copie des ordonnances. Pour les élèves internes, le traitement doit être déposé à l'infirmerie.* :

.....
.....
.....

L'élève présente t-il une contre-indication à certains médicaments ?

.....

DOCUMENTS À LIRE (ET À CONSERVER) PAR L'ÉLÈVE ET SA FAMILLE

Avant toute inscription

0 - LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Inséré dans le carnet de correspondance de l'élève et signé par l'élève et ses parents lors de la semaine de rentrée, le RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'établissement s'impose à TOUS, élèves, étudiants, personnels et usagers du Lycée. Il est consultable sur notre site <http://charles-baudelaire.elycee.rhonealpes.fr>, rubrique « vie scolaire »

Toute inscription ou réinscription vaut adhésion pleine et entière à cet ensemble de règles qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration.

Une CHARTÉ des DROITS et OBLIGATIONS des LYCÉENS qui résume cette règle commune est également insérée dans le carnet de correspondance

A - LE SERVICE D' HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

A 1 - Tarifs en vigueur en 2025

A 2 - Conditions d'accès au lycée et au self

A 3 - Fonctionnement de l'internat

B - LES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

B 1 - La Bourse Nationale de Lycée

B 2 - Fonds Social Lycéen et Fonds Régional d'Aide à la Restauration

B 3 - Carte avantages « *Pass Région* »

C - LA MAISON DES LYCÉENS

D - L'UNSS

E - LES HORAIRES DE RENTRÉE

ATTENTION

Le **CERTIFICAT DE SCOLARITÉ** qui atteste de l'inscription de votre enfant et de sa fréquentation du lycée sera remis en 3 exemplaires à chaque élève durant la semaine suivant la Rentrée. Il est donc **INUTILE DE LE RÉCLAMER**. Par contre, aucun duplicata n'en sera délivré.

Une **ATTESTATION D'INSCRIPTION** vous sera délivrée lors de votre venue au lycée pour satisfaire aux divers

A - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Pour des raisons d'hygiène et de propreté des locaux, la consommation par les élèves ou les étudiants de nourriture ou de repas amenés de l'extérieur n'est pas tolérée dans les locaux du lycée comme dans ses espaces extérieurs. Le Lycée offre aux élèves la possibilité d'accéder aux services de restauration et d'hébergement.

1 - RÉGIMES D'HÉBERGEMENT - TARIFS

Tarifs en vigueur en 2025

RÉGIMES D'HÉBERGEMENT	FORMULES DE RÈGLEMENT
DEMI-PENSION	► Tarif de 4,70 € (lycéens) ou 3,70 € (étudiants) par repas réellement pris et débité sur une carte au passage de l'élève
INTERNAT	► au FORFAIT ANNUEL Sans dimanche : 1619 € Avec dimanche : 1711 €

Les familles rencontrant des difficultés pour le paiement des frais d'hébergement ne doivent pas hésiter à contacter la Secrétaire d'Intendance pour essayer d'obtenir en fonction de la situation, un échelonnement fractionné du règlement des sommes dues, voire une aide financière (fonds d'aide État ou Région)

2 - CONDITIONS D'ACCÈS AU LYCÉE ET AU SELF

Dès la rentrée, tous les élèves disposent d'une carte magnétique nécessaire :

- pour pénétrer dans le lycée
- pour accéder au self, s'ils sont demi-pensionnaires

Ces cartes seront créditées de repas à chaque paiement des familles (par tranche de 20 pour les demi-pensionnaires et au forfait trimestriel pour les internes) et débitées à chaque passage dans la chaîne du self. Ces cartes devront être conservées par l'élève tout au long de sa scolarité au Lycée. Tout remplacement sera facturé **6 €**.

Les familles peuvent recharger la carte de demi-pension grâce au paiement en ligne sur le site du lycée : <https://charles-baudelaire.ent.auvergnerhonealpes.fr>, rubrique « intendance ». Pour les nouveaux demi-pensionnaires, une demande de création de compte est nécessaire.

3 - INSCRIPTION À L'INTERNAT

Les demandes d'admission à l'internat situé dans l'enceinte du lycée sont à télécharger sur le site du lycée et à déposer **au moment de l'inscription**. La priorité sera donnée aux élèves **éloignés de leur domicile en raison d'une inscription sur des sections ou enseignements spécifiques**.

Les réponses seront adressées aux familles pour le 11 juillet accompagnées – si l'admission est accordée – du règlement intérieur de l'internat et d'un dossier d'inscription à retourner au lycée avant la fin août.

B - LES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

B 1 – LA BOURSE NATIONALE DES LYCÉES

L'étude du droit à bourse sera désormais **automatique** pour toutes les familles qui auront coché la case de **consentement** et complété l'encadré correspondant sur la fiche de renseignements papier ou en ligne sur les téléservices EDUCONNECT lors de l'inscription ou la réinscription au lycée.

☞ Si l'élève est boursier est demi-pensionnaire, la bourse pourra être utilisée pour abonder son compte restauration.

☞ S'il est interne, la bourse sera affectée en premier lieu à la créance de l'internat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site du lycée dans le menu Intendance/Bourses de lycée.

B 2 - LE FONDS SOCIAL LYCÉEN

Un fonds social est mis en place pour aider les familles à supporter les dépenses liées à la scolarité.

Pour cela, il suffit de contacter le service intendance du lycée à l'adresse mail suivante : Nathalie.fournier6@ac-grenoble.fr, à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires.

B 3 – LE « PASS'REGION »

Le « **Pass'Région** » regroupe sous forme de crédits toutes les offres scolaires, culturelles sportives et de santé de la Région en faveur des jeunes Auvergnats et Rhônalpins. Ces crédits sont chargés sur une carte à puce.

Toutes les informations utiles sont sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>

En fin de troisième, dès que la famille a connaissance du lycée d'affectation de l'enfant, il lui appartient de demander elle-même cette carte en se connectant sur le site de la Région : (cf. ci-dessus)

Cette carte est valable tout au long de la scolarité de l'élève dans son lycée.

C – LA MAISON DES LYCÉENS



lycée Charles Baudelaire Maison des Lycéens

Présentation:

La maison des lycéens est une association pour et par les élèves qui vise à améliorer la vie du lycée

Adhérez à la MDL lors de votre inscription

Actions:

- Création et soutien des clubs (Club Photo, Club Danse, Club Rock, Club Théâtre..)
- Gestion du foyer
- Tenue du bar du foyer
- Organisation d'événements (Loup garou, Tournoi d'échecs...)
- Vente des pulls du lycée
- Organisation du Bal des Terminales



D – L'UNSS

L'UNSS est la fédération nationale du sport scolaire. Elle affine en son sein toutes les associations sportives des collèges et lycées publics de France. Celle du Lycée Baudelaire, animée par les enseignants d'EPS du lycée, propose les sports de compétition suivants :

- Badminton
- Escalade
- Futsal
- Ski
- Tennis de Table
- Danse
- Fitness
- Handball
- Sophrologie
- Volley-ball

L'ADHÉSION EST DE 20 €. ELLE EST FACULTATIVE MAIS NÉCESSAIRE SI L'ÉLÈVE SOUHAITE PARTICIPER À L'UNE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

E - ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2025

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 RENTRÉE DE TOUS LES ÉLÈVES

Accueil des classes :

- 2^{nde} : de 8h20 à 12h15
- 1^{ère} : de 10h25 à 12h15
- T^{ale} : de 10h25 à 12h15

ET ACCUEIL ÉCHELONNÉ DES INTERNES DIRECTEMENT À L'INTERNAT
(2ndes : de 07h30 à 08h15 & 1^{ères} & Terminales : de 08h30 à 10h)

- à partir de 13h40 oraux de stage pour les 1^{ères} (2ndes et Terminales libérés)
- Début des cours selon l'emploi du temps pour tous les élèves **le mardi 02 septembre**

VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2025 INFORMATIONS AUX PARENTS

- parents des nouveaux internes : à 17h30 au foyer de l'Internat
- tous les parents d'élèves : à 18h30 (représentation des parents aux conseils de classe et au conseil d'administration)

POUR VOTRE INFORMATION, DES RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES SERONT ORGANISÉES COURANT SEPTEMBRE. MERCI DE CONSULTER LES DOCUMENTS DISTRIBUÉS AUX ÉLÈVES LE JOUR DE LA RENTRÉE ET L'ENT DU LYCÉE